

SAINT-PRIX *Sur l'espace naturel sensible*

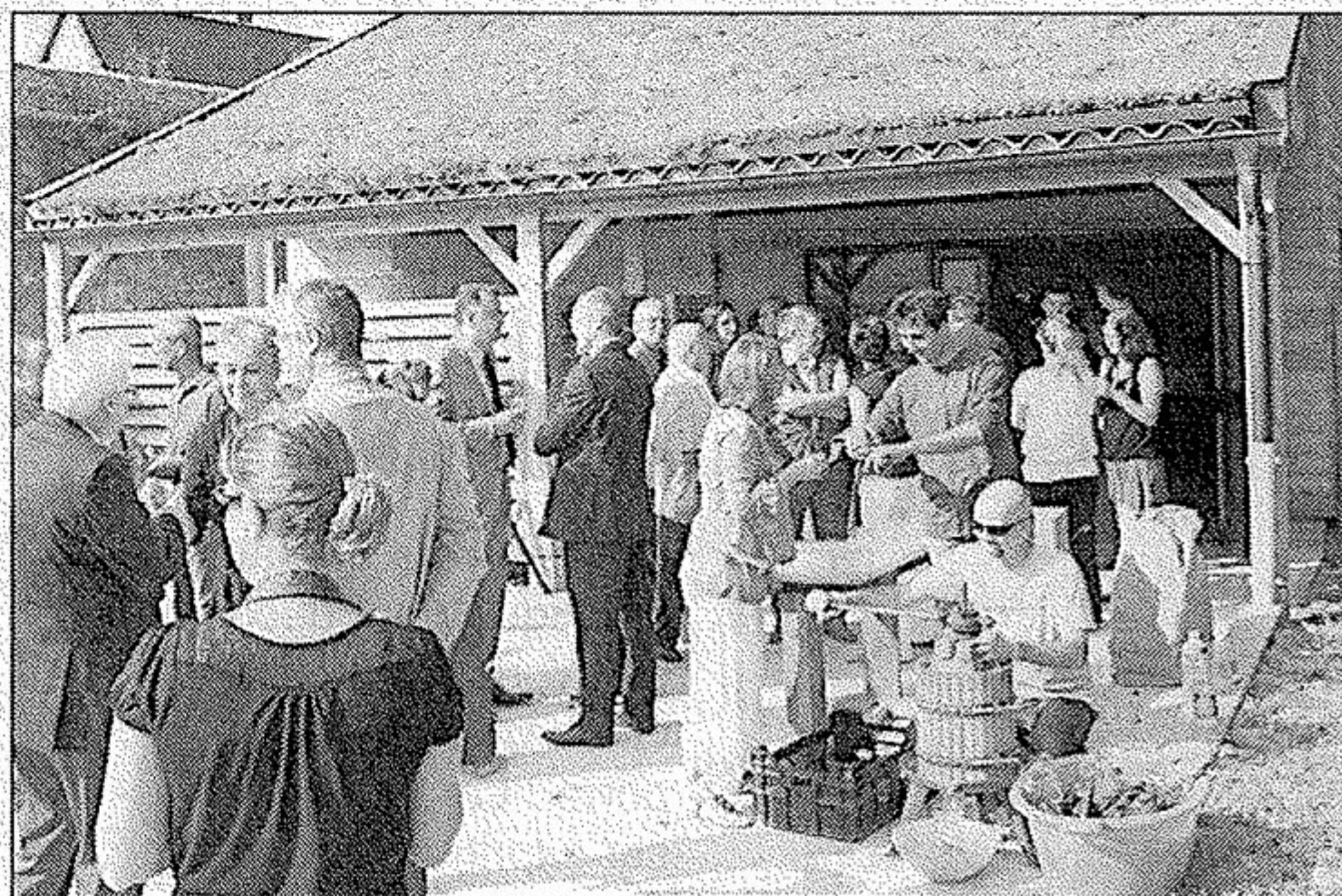
La miellerie démarre dare-dare

C'est un véritable essaim d'élus et de représentants de divers organismes qui s'est réuni mardi 27 septembre, au CPCV, pour l'inauguration de la miellerie de Saint-Prix.

Ce nouveau lieu dédié à la biodiversité s'inscrit dans le projet d'espace naturel sensible d'intérêt local (ENSIL) voulu par la ville pour limiter l'urbanisation des Coteaux et des vergers.

«*Nous avons été la première commune du Val-d'Oise à solliciter la loi Barnier, rappelle Jean-Pierre Enjalbert, le maire-conseiller général (DLR) de Saint-Prix. Notre engagement en faveur du développement durable et de la biodiversité se voit renforcé par la réalisation de ce bâtiment.*»

La miellerie installée le long du boulevard Armand-Hayem accueille la production du miel toutes fleurs et permet d'entreposer le matériel des apiculteurs. Construite entièrement en bois, elle comporte un toit végétalisé et un système de récupération



■ **Le public est venu nombreux.**

des eaux de pluie.

Les ruches sont installées un peu plus loin dans l'espace naturel sensible et hébergent quelques millions d'abeilles. La production et la récolte du miel toutes fleurs incombent au CPCV et à son rucher pédagogique. Régulièrement, l'association organise des stages d'initiation et de formation à l'apiculture. Cette initiative permet de sensibiliser les participants au rôle majeur de l'abeille dans la biodiversité et la menace qui pèse sur cette «*sentinelle de l'envi-*

ronnement», décimée par l'abus de pesticides.

«*Nous souhaitons valoriser cet espace naturel et le côté humain en donnant la possibilité aux enfants, jeunes, adultes... mais aussi à un public en insertion sociale que nous accompagnons, de découvrir et de s'intéresser à la nature*», explique Rainer Doumont, le président du CPCV. La construction de la miellerie a coûté 200 000 euros financés en partie par l'État, la Région et le Département. **Romain DAMERON**